

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 9 décembre 2009 se tient à 22 h 15 une séance du Comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit. Cette rencontre se déroule à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic. Monsieur le préfet préside la séance. Les maires, mesdames Colette Roy Laroche et Sonia Cloutier et messieurs Jean-Denis Cloutier et Mario Quirion participent également à la rencontre.

À titre de secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

C.A. 2009-154

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 9 DÉCEMBRE 2009**

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ORDRE DU JOUR
3. DEMANDE DE MODIFICATION, COURCELLES
4. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL
5. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2009
6. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOI, PLAN D'ACTION 2009

7. SOUTIEN TECHNIQUE RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA MRC, MONTAGE SERVEUR INFORMATIQUE ET SUIVI
8. FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE PRÉFET, NOVEMBRE 2009
9. VARIA
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

DEMANDE DE MODIFICATION, COURCELLES

Il a été demandé par la Municipalité de Courcelles, de modifier le procès-verbal de la séance du 4 novembre dernier ainsi que la résolution no 2009-152 afin de spécifier que lors de l'adoption de ladite résolution, monsieur Mario Quirion, maire de Courcelles a quitté la salle, mais que par contre, il était présent lors de la séance.

C.A. 2009-155

DEMANDE DE MODIFICATION, COURCELLES

ATTENDU QU'à la séance du comité administratif du 4 novembre dernier, j'ai déposé une résolution de la Municipalité de Courcelles par laquelle cette Municipalité manifeste son désir de changer de MRC et se diriger vers celle de Beauce-Sartigan;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif ainsi que le préfet ont demandé au maire de Courcelles, de quitter la salle aux fins de discussion de cette demande;

ATTENDU QUE la demande de Courcelles était accompagnée d'une lettre de la Firme Blanchette Vachon et associés qui dit en résumé que le départ de Courcelles de la MRC du Grant n'a pas d'impact financier pour la MRC;

ATTENDU QU'une résolution a été adoptée aux fins d'aviser la Municipalité de Courcelles que l'étude réalisée par la Firme Blanchette Vachon et associés sera déposée à notre vérificateur afin qu'il nous donne son opinion en vérifie le contenu et les résultats présentés et qu'à l'analyse de cette étude, la MRC se réserve le droit de demander un avis juridique à son conseiller juridique;

ATTENDU QUE monsieur Quirion a quitté la salle seulement pour le point le concernant directement et qu'il a été présent à toute la séance du comité administratif, mais que ce n'était pas précisé ni au procès-verbal, ni à la résolution;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la modification faite au procès-verbal de la séance du 4 novembre et à la résolution no 2009-152 spécifiant que le maire de Courcelles, monsieur Mario Quirion était présent lors de la séance, mais qu'il a dû quitter la salle aux fins de discussions et d'adoption du point à l'ordre du jour le concernant soit acceptée.

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 4 novembre dernier soit adopté et ce tel que modifié par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL

C.A. 2009-156

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL

Il est proposé, appuyé et résolu :

DE renouveler notre adhésion au portail Québec MUNICIPAL au montant de 846.56 \$ pour la prochaine année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2009

Ce point a été discuté au point 3.0.

6.0

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOI, PLAN D'ACTION 2009

C.A. 2009-157

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOI, PLAN D'ACTION 2009

ATTENDU QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit désire se prévaloir en 2009 d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide au développement économique et à la création d'emploi du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QU'un plan des actions a été préparé et remis au comité administratif de la MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit approuve le plan d'action 2009 dans le cadre du programme d'aide au développement économique et la création d'emploi.

QUE la Municipalité Régionale de Comté du Granit demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, une aide financière de 88 500 \$ pour la réalisation des actions prévues à sa programmation 2009 dans le cadre dudit programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0**SOUTIEN TECHNIQUE RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA MRC, MONTAGE SERVEUR INFORMATIQUE ET SUIVI**

Il est annoncé que notre consultant informatique, monsieur Michel Corbeil a quitté ses fonctions et qu'il y a lieu de le remplacer, car une mise à jour de nos systèmes informatiques s'impose. En effet, certaines lacunes au niveau de la configuration et du fonctionnement du réseau informatique de la MRC ont été décelées.

Notre responsable de la géomatique et de l'informatique et moi avons rencontré des représentants de 2 entreprises œuvrant dans ce domaine et il ressort de leur analyse qu'afin de maximiser nos équipements et assurer leur bon fonctionnement, il est impératif d'effectuer au minimum, une reconfiguration des serveurs.

C.A. 2009-158**SOUTIEN TECHNIQUE RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA MRC, MONTAGE SERVEUR INFORMATIQUE ET SUIVI**

ATTENDU QUE le consultant informatique, monsieur Michel Corbeil, a quitté ses fonctions de soutien informatique pour la MRC;

ATTENDU QUE les systèmes informatiques doivent être mis à jour et reconfigurés afin d'en assurer le bon fonctionnement;

ATTENDU QUE pour effectuer ces travaux, une personne compétente doit être embauchée;

ATTENDU QUE le service d'informatique a demandé et reçu des offres de services de deux compagnies différentes;

ATTENDU QUE l'offre de « Gosford service informatique » est la moins dispendieuse et répond aux besoins de la MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la MRC du Granit engage monsieur Charles Fontaine de la compagnie Gosford service informatique pour un montant de 10 450.00 \$ afin qu'il effectue la mise à jour de nos systèmes informatiques.

Il est de plus résolu que les services de M. Fontaines soient utilisés pour la gestion du parc informatique de la MRC du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0**FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE PRÉFET, NOVEMBRE 2009**

Comme M. le préfet n'a pas remis ses frais de déplacement, ce point est reporté à la prochaine séance.

9.0

VARIA

Aucun sujet à traiter à Varia.

10.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2009-159

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du Comité administratif de ce 9 décembre soit levée. Il est 22 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maurice Bernier
Préfet

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus accumulés, pour les dépenses votées à la séance du Comité administratif de ce 9 décembre 2009 et ce, pour la résolution C.A. 2009-158.

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier
Directeur général